



Groupe consultatif public – Notes de réunion

Réunion n° 1 du Groupe consultatif public Rockcliffe (GCP) 21 novembre 2012 à 18 h 30 Ville d'Ottawa

Don Schultz, directeur immobilier de la SIC pour les terrains Rockcliffe souhaite la bienvenue à tous.

Présentations en tour de table :

Stephen Willis, MMM Group, Ottawa
Roslyn Butler, New Edinburgh Community Alliance
Darlene Monkman, résidente de Dayton Private
Anthony Keith, Rockcliffe Park Residents Association
Gerry Lajeunesse, président/facilitateur nommé par les bénévoles pour le nouveau GCP
Nancy Meloshe, Meloshe and Associates Ltd
Jane Brammer, Rothwell Heights Property Owners Association
Suzanne Valiquet, Momentum Planification urbaine et Communications
Norm Kruse, Carson Grove & Rockcliffe Mews Residents Association
John Murray, représentant du Rockcliffe Yacht Club, (membre du Manor Park Community Association Inter-Provincial Bridge Committee)
Bob Publicover, président de la Cardinal Glen Community Association
Mark Kaluski, administrateur, Association des marchands du Quartier Vanier (ZAC)
Maurice Hladik, Fairhaven Community Association
Selma Hassam, Ville d'Ottawa, Service de l'urbanisme
Andrew Wisniowski, Lindenlea Community Association
Marc Lessard, Manor Park Community Association
Excusé : Mike Bulthuis, Association communautaire de Vanier

- L'équipe de la SIC présente le résumé des thèmes récurrents lors des diverses réunions avec les groupes communautaires avant la formation du GCP. Cet exercice vise à créer une base de discussion et à cerner d'autres questions et concepts.
- Un membre s'informe sur la signification de la pollution lumineuse. L'équipe de la SIC explique qu'il s'agit des effets de lumière qui pourraient avoir des répercussions sur les voisinages.
- On souligne l'emplacement excellent du site à proximité immédiate de l'eau et l'importance de l'accès par voie navigable pour les populations futures du site de la SIC. Il semble que le nouveau site pourrait intéresser plus de gens, soit un élément positif puisque 100 propriétaires de bateaux utilisent déjà le club et l'accès au quai est restreint.



MOMENTUM

- On souligne l'importance du processus et de la transparence de la part de la SIC et de la Ville, notamment suite à l'exercice de consultation sur le pont interprovincial.
- Lorsque l'équipe de la SIC demande quelle importance accordent les différentes collectivités à la circulation routière, au transport et au transport en commun, le groupe répond de façon presque unanime.
- On indique que le nouveau projet de la SIC encouragera les nouveaux résidents à circuler parmi les collectivités avoisinantes, ce qui constitue aussi une préoccupation croissante.
- On signale que la circulation routière augmentera sur le boulevard St-Laurent, qui est déjà une artère fort achalandée.
- Il est entendu que l'avenue Beechwood et la promenade Sussex sont déjà encombrées.
- On ajoute qu'il ne s'agit pas simplement de voitures mais aussi de véhicules de transport en commun. On utilise l'exemple de l'Hôpital Montfort en raison de la congestion routière le long de cette partie du chemin Montréal et de l'accès difficile à cet établissement.
- On fait remarquer que l'expansion du chemin Montréal posera un défi et que le chemin Codd's menant au chemin Montréal est étroit et en pente raide. On ajoute que le chemin Hemlock et l'avenue Beechwood comporteront de graves difficultés du fait que ces routes sont présentement utilisées à plein débit.
- De plus, on signale les rues du site, comme le chemin Burma qui est présentement un cul-de-sac; son ouverture augmentera considérablement la circulation routière.
- On demande si la SIC aura accès à d'autres routes principales en passant par les terrains du CNRC. L'équipe de la SIC répond que la SIC proposera en effet cette idée mais que, pour le moment, les idées proposées en sont à l'étape préliminaire et que la SIC espère voir ces idées faire surface à la Foire aux idées du 26 novembre étant donné que la Société s'attend non seulement à ce que le public soulève des questions mais contribue également à trouver des solutions. Aucun commentaire officiel n'a été formulé à ce sujet mais la SIC a demandé au CNRC d'inclure une partie de ses terrains dans le Plan de conception communautaire. Même s'il ne s'agit pas d'un transfert officiel, cela faciliterait une bonne planification de l'utilisation des terrains permettant la détermination de meilleurs points d'accès du côté est du site de la SIC. Malgré le stade précoce du processus, la SIC est d'avis que c'est un débouché de circulation approprié vers le chemin Montréal.
- On s'informe sur la conception d'une route réservée au transport en commun.
- On dénote que la SIC a surtout besoin d'accéder aux terrains avoisinants pour atteindre les principales artères. On mentionne que la SIC aimerait proposer à la CCN d'accorder l'accès à la promenade Rockcliffe.
- L'équipe de la SIC indique que la Ville est à réviser son Plan directeur des transports. Elle ajoute qu'on a demandé d'examiner ce concept et d'autres qui profiteront à tous, d'une façon plus



MOMENTUM

globale en tenant compte de solutions créatrices et de meilleures connexions, non seulement pour les automobiles mais aussi pour les piétons, les cyclistes et le transport en commun.

- On mentionne la nouvelle station du système léger sur rail (SLR) au Centre Gloucester. L'équipe de la SIC ajoute qu'il serait irréaliste de croire que les plans du SLR changeront mais précise qu'on aimerait voir comment intégrer de meilleures connexions; on convient, en principe, qu'il s'agit d'un service amélioré pour la collectivité.
- On mentionne que les solutions proposées ne devraient pas causer de nouveaux problèmes de circulation créés par les déplacements de l'est vers le centre-ville. On précise que cela s'est produit lorsque la base a été ouverte parce que les automobilistes passaient par la base pour se rendre à l'avenue Beechwood, au pont et à Gatineau. Même si les commerçants sur le site de la SIC recherchent la circulation de transit, les résidents n'en voudront pas.
- On indique que la circulation dépendra du nombre de résidents et des facteurs d'emploi. On précise que de 3 000 à 4 000 résidents ne présenteraient pas nécessairement un problème mais que 15 000 causeraient un déplacement majeur pour se rendre au travail.
- On mentionne que la SIC est manifestement engagée envers le développement d'emplois sur le site comme l'indiquent déjà les marchés, et des voies réservées aux autobus font définitivement partie de cette stratégie. Des lettres envoyées aux représentants de la Ville et de la CCN présentent une vision plus globale des transports dans ce secteur de la ville puisque la SIC contribuera largement aux changements éventuels.
- On fait mention de l'ancienne base et de la façon dont les gens y vivaient et travaillaient. À ce moment-là, les commerces et les détaillants avoisinants étaient prospères mais, au cours des ans, avec la fermeture de la base, ça s'est détérioré. Le mail linéaire le plus près du site compte maintenant un nouveau restaurant et certaines rénovations semblent avoir amélioré la situation.
- On s'informe de la date de fin du projet et de la densité de la population résidentielle. Cela dépendra du réseau d'infrastructure des transports et de sa capacité de soutien, d'où l'importance des discussions avec la Ville et la CCN.
- Au sujet de la formule utilisée, on indique que le projet précédent visait jusqu'à 15 000 personnes d'après les documents d'information du Plan officiel de la Ville. Le plan précédent n'intégrait pas de mélange considérable d'emplois – la SIC doit examiner le mélange de résidents et de travailleurs selon les impératifs du marché.
- Il faudra mettre à l'essai divers modèles de transport tout en tenant compte des carrefours – il s'agira d'étudier différentes options en l'absence de réponses concrètes en ce moment.
- La SIC reconnaît que le transport constitue une question sérieuse et l'un des éléments essentiels de la collectivité.
- Les planificateurs de l'utilisation des terrains et les ingénieurs de la circulation ont parfois différents points de vue. Les collectivités savent comment elles sont affectées par les changements. Les ingénieurs tentent parfois de les convaincre que le système peut



MOMENTUM

accommoder plus de circulation alors que ces dernières sont d'avis contraire du fait que ce sont elles qui habitent dans le secteur et utilisent les routes.

- La construction progressive du site de la SIC prendra de 15 à 20 ans. Tout problème donnera lieu à de nouvelles approches qui seront intégrées avec le temps. Une stratégie de mise en œuvre progressive procurera plus de souplesse au développement.
- En citant comme exemples Halifax, Vancouver et New York, on mentionne que la voie navigable pourrait faire partie d'un nouveau réseau de croisières comme Paul's Boat Lines, ce qui pourrait réduire l'achalandage routier.
- Il faudrait un quai de taille assez imposante, une aire de stationnement et l'accès à des autobus – l'accent étant mis sur le caractère saisonnier. Ce service pourrait être offert jusqu'au 21 novembre.
- L'équipe de la SIC ajoute qu'en ce qui concerne le transport en commun la meilleure solution est probablement le service rapide par autobus branché au SLR, avec des connexions aux réseaux cyclables et piétonniers.
- On demande s'il existe un réseau d'autobus efficace qui pourrait servir de modèle. On précise qu'Ottawa compte l'un des meilleurs réseaux au Canada. Ici, on bénéficie de couloirs de circulation prioritaire, d'une facilité de déplacement et de technologies avancées. L'équipe de la SIC affirme que les autobus demeurent l'un des meilleurs moyens de transport de la ville.
- On soulève la question d'intégrer un réseau comptant de plus petits autobus qui circuleraient plus fréquemment afin d'encourager autant de gens que possible à adopter ce mode de transport. L'équipe de la SIC ajoute qu'on étudiera tout le secteur y compris la partie hors du site de la base aérienne, afin d'adopter une approche plus globale visant à régler plus efficacement les problèmes de circulation.
- L'équipe de la SIC ajoute que, s'ils se voient offrir de bons choix, les gens opteront pour le transport en commun et laisseront leurs voitures à la maison. On examinera à fond les nombreuses possibilités existant entre le site et la nouvelle station SLR Blair.
- L'équipe de la SIC a obtenu une réponse très favorable de la Ville à cet égard et on fait remarquer que la Ville souhaite également réduire le nombre de voitures sur les routes, ce qui réduira la congestion de la circulation et maximisera l'achalandage des autobus.
- On ajoute que le développement d'une communauté pour retraités pourrait stimuler l'utilisation du transport en commun puisque ces personnes n'ont pas tendance à circuler durant les heures de pointe.
- On souligne que, même s'il s'agit d'une bonne suggestion, la SIC ne peut pas réglementer une clientèle. Afin d'éviter tout concept de monoculture, il est préférable de proposer un mélange de différents types et tailles de logements, ce qui encouragera un mélange plus vaste d'acheteurs. La construction sur place de magasins, d'écoles et de services de base exhorte les gens à rester dans leur secteur immédiat. On mentionne également que l'ajout de centres



MOMENTUM

d'emploi sur le site réduit la nécessité d'utiliser des voitures pour ceux qui y vivent et y travaillent.

- On mentionne l'importance d'un zonage municipal qui permet l'installation côte-à-côte de commerces et de résidences.
- On demande si le projet comporterait une salle de concert, par exemple, ce qui pourrait accroître la circulation ou, encore, ne créer aucun intérêt pour les résidents. L'équipe de la SIC répond en expliquant ce qu'indique le Plan officiel de la Ville – en effet, ce sera une collectivité mixte.
- Certaines parties du site se prêtent davantage à une utilisation mixte, comme le long du chemin Montréal, plus près du site du CNRC, alors que d'autres secteurs ne s'y prêtent pas. Il est peu probable qu'on puisse y aménager un grand stade ou un autre centre municipal important puisqu'ils existent déjà ailleurs.
- La CCN est propriétaire de terrains adjacents au site sur lesquels la SIC n'exerce aucune autorité. À l'heure actuelle, on ne sait pas ce que la CNN prévoit pour sa partie de la propriété. À un moment donné, elle pourrait vouloir y ériger une institution culturelle nationale.
- L'équipe de la SIC précise que les activités ou installations offertes seraient de portée communautaire.
- **Phase de la communication** : L'équipe de la SIC explique le processus qu'aimerait suivre la SIC. Au début, on procède à des entretiens particuliers, à savoir que la SIC communique l'information concernant ses intentions et explique à quelle étape elle se trouve et qui a mis tout le monde au courant du projet.
- La prochaine étape est la **phase de la consultation**, au cours de laquelle le GCP fournit la rétroaction, des idées et des commentaires; la SIC transmet cette information à l'équipe de conception aux fins d'examen. La troisième étape, la **phase de la collaboration**, constitue l'étude des propositions de l'équipe de conception et le travail collaboratif d'examen des conceptions proposées.
- L'équipe de la SIC explique que le GCP est un groupe très important mais que d'autres sont aussi intéressés à rencontrer la SIC. Par exemple, des demandes ont été formulées par des groupes sociaux et des groupes sur les logements ainsi que par des particuliers voulant discuter de leurs besoins et de la façon dont la SIC y répondra. On tiendra probablement une autre réunion avec ces personnes.
- L'équipe de la SIC explique que le commun dénominateur avec le GCP vient surtout du fait que tous vivent tout près du site et que les membres de ce groupe seront les plus touchés par le projet.

Nouveau président/facilitateur du GCP

- On présente Gerry Lajeunesse à titre de nouveau président/facilitateur du GCP.



Mandat du groupe

- Le GCP devrait être un groupe d'échange, de communication et de collaboration avec des responsabilités sur tous les tableaux et rendant des comptes aux collectivités respectives tandis que la SIC fait part de ses conclusions au reste de l'équipe.
- Dans un esprit de bonne foi, de respect et de sincérité, les représentants des collectivités sont chargés d'informer leurs membres et de fournir une rétroaction à la SIC puis de retourner à leurs propres collectivités à mesure qu'évolue le dialogue, tout en faisant part des problèmes, des préoccupations et des solutions.
- On souligne l'importance des résultats pratiques des discussions, de la liste des mesures à prendre et de l'inclusion d'un mécanisme de suivi des problèmes.
- On mentionne également l'importance de renseignements concrets, à savoir qu'un commentaire ou un avis doit être exprimé dans un délai précis.

Procédure

- L'équipe de la SIC présentera ensuite des faits et renseignements qui serviront à modeler l'utilisation des terrains et le groupe sera appelé à donner son avis sur ces secteurs très préliminaires, surtout en ce qui concerne les connexions. Une fois que nous serons d'accord, nous passerons à l'aménagement et au paysage de rue.
- Le GCP établira alors un calendrier de réponses tenant compte des points de vue des différentes collectivités. Il faudra du temps pour engager les collectivités dans ce processus et on précise que juillet, août et décembre n'y sont pas propices.
- On fait remarquer qu'un dialogue ouvert et honnête sera assuré tout au long du processus de consultation concernant les possibilités d'action de la SIC.

Outils de communication

- La majorité des représentants des collectivités indiquent que la plupart de leurs communications se font par courriels puisqu'ils détiennent de très bonnes listes des noms de leurs résidents.
- Les réunions du Conseil d'administration serviront à présenter une réponse officielle.
- On aura recours aux journaux communautaires et aux médias en général pour rejoindre les collectivités périphériques.
- Tous conviennent que le *Manor Park Chronicle* et le *New Edinburgh News* constituent des moyens très efficaces pour atteindre les collectivités avoisinantes.
- Les pages Facebook et les sites Web sont également identifiés comme des outils de transmission de messages aux résidents.



MOMENTUM

- Le courrier électronique semble constituer le meilleur moyen d'obtenir des renseignements des résidents; les réunions du conseil ouvertes au grand public pourraient aussi servir aux fins de rétroaction.
- On propose que l'équipe de la SIC fasse des présentations aux rencontres communautaires.
- On demande aux représentants s'ils se sentiraient à l'aise d'être le porte-parole officiel de leurs collectivités. La plupart se disent prêts à assumer cette responsabilité.
- Un mois semble raisonnable comme délai pour l'obtention de la rétroaction des collectivités.
- On signale qu'il faut instaurer le mécanisme de communication afin que tous les groupes soient au courant des interventions des autres groupes.
- On propose que le site Web de la SIC serve d'outil de communication des problèmes propres aux différents groupes.
- On demande que des éléments visuels soient intégrés aux sites Web communautaires, tels que des avis, des annonces, des photographies et des graphiques.

L'équipe de la SIC passe ensuite à la présentation sur la Foire aux idées prévue pour le 26 novembre 2012.

La séance est levée à 21 h 15.